

Comment éliminer mes déchets ?

Les déchets sont ramassés «au porte à porte». Ils doivent obligatoirement être déposés avant 07h00 du matin, quels que soient les quartiers ou les rues. Pour les jours et la fréquence du ramassage des déchets, veuillez vous référer au calendrier des déchets.

Type de déchets	Mode d'évacuation	Taxe
Ordures ménagères	Ramassage "porte à porte" service communal	Sac taxé Celtor
Déchets encombrants	Ramassage "porte à porte" service communal	Gratuit
Carton	Ramassage "porte à porte" service communal	Gratuit
Papier	Ramassage "porte à porte" service communal	Gratuit
Tournée Verte	Ramassage "porte à porte" Celtor	Gratuit
Ferraille	Ramassage "porte à porte" service communal	Gratuit
Aluminium et fer blanc	Point de récolte communal	Gratuit
Appareils électriques et électroniques	Déchèterie Celtor Commerce de détail et/ou spécialisé	Gratuit
Cadavres d'animaux	Abattoirs/déchets carnés (rue de Soleure 20)	Gratuit
Capsules Nespresso en aluminium	Point de récolte communal	Gratuit
Capsules type Nespresso en plastique	Ramassage "porte à porte" service communal	Sac taxé Celtor
Déchets inertes	Déchèterie Celtor Dépôt de la voirie, benne à disposition 2x/mois	Gratuit
Déchets spéciaux (peinture, solvant etc)	Déchèterie Celtor (max. 25 litres) Commerce de détail et/ou spécialisé	Gratuit
Huile (végétale ou minérale)	Point de récolte communal	Gratuit
Néons, ampoules fluocompactes, LED	Déchèterie Celtor Commerce de détail et/ou spécialisé	Gratuit
PET - bouteilles à boissons	Uniquement au point de récolte communal de la halle aux marchandises Commerce de détail	Gratuit
Piles électriques et accumulateurs / Batteries d'auto	Déchèterie Celtor Commerce de détail et/ou spécialisé	Gratuit
Pneus	Commerce spécialisé	Payant
Sagex	Ramassage "porte à porte" service communal	Sac taxé Celtor
Textiles - Chaussures	Conteneur "TEXAID" en ville	Gratuit
Vaisselle (faïence, porcelaine)	Déchèterie Celtor Dépôt de la voirie, benne a disposition 2x/mois	Gratuit
Verres / bouteilles	Point de récolte communal	Gratuit

(Liste non exhaustive)

Point de récolte communal :

1) Halle aux marchandises rue de l'Est 2) Place du Stand 3) Ouest de l'école primaire de Chantemerle 4) Viaduc

Dépôt de la voirie :

Rue de Soleure 18 - 032 493 23 53 : Lu au Je 7h00 - 12h00 et 13h00 - 16h15 / Ve 7h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

Service des déchets (Travaux Publics) : 032 494 13 33 / www.moutier.ch

Déchèterie Celtor Tavannes ou Rondchâtel : 032 481 42 62 / www.celtor.ch